

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du Mardi 28 Avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-huit avril à quatorze heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Loïc LALYS, s'est réuni, à la mairie de Soissons, Hôtel de Ville, Salle de la légion d'honneur 02200 Soissons, pour sa séance.

Date de la convocation :

21 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	19	2	21

Sous la Présidence de M. Loïc LALYS, président du SITUS

Présents : Mme COUPEY Sylvie, Mme DENUNCQ Isabelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme LALUC Sylvie, Mme VOYEUX Eliane, M. BOURGEOIS Guillaume, M. CHAUVIN Bruno, M. CHOQUENET Vincent, M. COUTEAU Jean-Marie, M. COUVREUX, M. DAUTREMEPUITS Denis, M. DESUMEUR Alex, M. DEULCEUX Christian, M. FAUCON Emilien, M. FERTÉ Sébastien, M. LALYS Loïc, M. MADIOT Claude, M. MONTARON Philippe, M. PHILIPON Vincent

Pouvoir : Mme BERGÉ Séverine donne pouvoir à M. BOURGEOIS Guillaume, Mr NIVART Jean Luc donne pouvoir à M. MADIOT Claude

Secrétaire de séance : Mme FERTON-HERPE Thérèse

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme AÏT OUMEZIANE Djedjiga, Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mme LE FAUCHEUR Carole, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza

Autres : Mme FRUMIN Marjorie (Elu Rozières sur Crise), Mr DUFOUR Patrick (Elu de Sermoise)

Les absents sont excusés

Compte Administratif de l'exercice 2025 Affectation du Résultat et reprise du solde	Rapport
	N°4

Le Comité Syndical,

Après avoir approuvé le compte administratif pour l'année 2025 qui présente un Déficit de :

- 21 617.88 € en section de fonctionnement,

Et un excédent de :

- 990 077.79 € en section d'investissement.

Décide sur proposition du Président, de reprendre le déficit du résultat d'exploitation 2025 d'un montant de 21 617.88 € au budget comme suit :

002 D- Déficit antérieur reporté 21 617.88 €.

001 R - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 990 077.79 €

Avis favorable des membres du Bureau Syndical

DELIBERATION

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Décident de reprendre le déficit du résultat d'exploitation 2025 d'un montant de 21 617.88 € et le résultat de la section d'investissement de 990 077.79 € au budget comme suit :

002 D- Déficit antérieur reporté 21 617.88 €.

001 R - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 990 077.79 €

Vote :

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 30 avril 2026

Pour extrait conforme,



